

Produire et transformer les Plantes Aromatiques et Médicinales

PUBLICS CONCERNÉS

Toute personne intéressée par les plantes aromatiques et médicinales (porteur de projet en phase d'installation, personne en formation BPREA, salarié, étudiant, demandeur d'emploi...)

CONDITIONS D'ENTRÉE

Avoir accès à du matériel informatique et à une connexion internet. Autonomie et maîtrise de l'environnement informatique

LIEUX DE LA FORMATION

A distance (plateforme e-learning - FOAD)

Regroupement en centre (8 j) au CFPPA de Venours 86480 Rouillé (30km sud-ouest de Poitiers)

FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Possibilité en fonction de votre situation (VIVEA, FAFSEA, Pôle Emploi, autres OPCA, etc.) nous contacter et/ou voir fiche financement de la formation continue sur www.venours.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Restauration et hébergement possible sur le site de Venours à la charge des participants

CONTACTS

Elisabeth Bernier (coordination)
elisabeth.bernier@educagri.fr

Mireille Hervé (secrétariat)
05.49.43.85.00

cfppa.venours@educagri.fr



PROGRAMME

Histoire des PAM
Botanique (critères de reconnaissances principaux)
Filière, débouchés (organisation de la filière, organismes ressources, tendances du marché)
Réglementation
Principes actifs et les indications thérapeutiques
PAM et biotope
Critères de qualité
Cultures des PAM, assolement, mise en place
Entretien des PAM (fertilisation, désherbage, protection des cultures, irrigation)
Cueillette (réglementation, organisation, plantes concernées)
Récolte (manuelle, mécanisée, calendrier, partie récoltée)
Séchage (rendement, type de séchoir, modalité de séchage)
Conservation et étiquetage
Transformation des PAM (distillation, cosmétique, transformation alimentaire ...)

Méthodes pédagogiques

Plateforme e-learning avec guidances et ressources
Regroupement en centre, cours et pratique avec des intervenants spécialisés en P.A.M. (professionnels et formateurs)
Stage en entreprise spécialisée en plantes aromatiques et médicinales (2 semaines minimum)

Calendrier et durée de la formation

De février à juin 2018 : 56h en centre, 105h à distance et 70h en stage - Total de 231h
Jours de regroupement : 2 jours en février, 4 jours en avril et 2 jours en juin

Validation

Validation de l'UCT-Q du BPREA (conduire un atelier de transformation de plantes aromatiques et médicinales)
Remise d'une attestation de formation en fin de cycle